

## Impression d'une copie du décret sur la paix civile, lors de la séance du 1er juillet 1789

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Impression d'une copie du décret sur la paix civile, lors de la séance du 1er juillet 1789. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 178;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1875\\_num\\_8\\_1\\_4597\\_t2\\_0178\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_4597_t2_0178_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

dans l'ordre, et de se pénétrer des sentiments de paix qui peuvent seuls assurer les biens infinis que la France est près de recueillir de la réunion volontaire de tous les représentants de la nation.

« Il sera fait au Roi une députation, pour l'instruire du parti pris par l'Assemblée nationale, et pour le supplier de vouloir bien employer, pour le rétablissement de l'ordre, les moyens infailibles de la clémence et de la bonté qui sont si naturelles à son cœur, et de la confiance que son bon peuple méritera toujours.

« Le présent arrêté sera imprimé et rendu public. »

En conséquence de cet arrêté, l'Assemblée nationale députa vers le Roi MM. Le Clerc de Juigné, archevêque de Paris; de Machault, évêque d'Amiens; Massieu, curé de Sergy; Champeaux, curé de Montigny; le chevalier de Boufflers; de la Linière; le marquis de Lencosne; le marquis d'Avary; Arnoul; Lemercier; Thouret; Hebrard; Barrière de Vieuzac; Maillot; Lapoule; Emmery.

Une copie de l'arrêté est remise sur-le-champ entre les mains de l'imprimeur de l'Assemblée.

Un des secrétaires fait la lecture du procès-verbal de la séance du jour d'hier.

M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux; M. le duc d'Aiguillon; M. Thibault, curé de Soupes; M. Mathias, curé d'Eglise-Neuve; et M. David, curé de Lormaison, font successivement le rapport des pouvoirs qui avaient été remis la veille au comité de vérification. Il résulte de leur rapport que les pouvoirs de

MM. Busson de Bonnac, évêque d'Agen, député de la sénéchaussée d'Agen.  
 Malateste de Beauport, curé de Montastruc, idem.  
 De Fournetz, curé de Pui-Mielan, idem.  
 D'Antroche, évêque de Condom, député de la sénéchaussée d'Aibret à Nérac.  
 Le Clerc, curé de la Cambe, député du bailliage d'Alençon.  
 Dufrené, curé de Méné-Durand, idem.  
 Fournier, curé d'Heilly; député des bailliages d'Amiens et Ham.  
 De Machault, évêque d'Amiens, idem.  
 D'Albignac de Castelnau, évêque d'Angoulême, député du bailliage d'Angoulême.  
 Dodelle, curé de Saint-Péray, député d'Annonay.  
 Dulau, archevêque d'Arles, député de la sénéchaussée d'Arles.  
 Du Castaing, curé de la Nux, député de la sénéchaussée d'Armagnac.  
 Leroux, curé de Saint-Pol, député de la province d'Artois.  
 Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, député du bailliage d'Auxerre.  
 De Saint-Sauveur, évêque de Bazas, député de la sénéchaussée de Bazas.  
 Rosé, curé d'Oberstreinbronn, député du bailliage de Belfort.  
 Piffon, curé de Valeyrac, député de la sénéchaussée de Bordeaux.  
 Delage, curé de Saint-Christoly, idem.  
 Meric de Montgazin, vicaire général de Boulogne, député de la sénéchaussée de Boulogne-sur mer.  
 Letellier, curé de Bonœil, député du bailliage de Caen.  
 François de Pierre de Bernis, archevêque de Damas, député de la sénéchaussée de Carcassonne.  
 De Royère, évêque de Castres, député de la sénéchaussée de Castres.  
 Rozé, curé d'Emalville, député du bailliage de Caux.  
 De Pradt, vicaire-général de Rouen, idem.  
 Jules de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne, député du bailliage de Châteauneuf en Thimerais.

MM. Couturier, curé de Salives, député du bailliage de Châtillon-sur-Seine.  
 De la Rochefoucauld, évêque de Beauvais, député du bailliage de Clermont en Beauvoisis.  
 De Bonnal, évêque de Clermont, député de la sénéchaussée de Clermont.  
 Pinelle, curé de Hilsheim, député de Colmar et Schlestadt.  
 D'Andlau, prince-abbé de Murbach, idem.  
 Leluboix, curé de Fontenay, député du bailliage de Coutances.  
 Leroux-Villois, curé de Carantilly, idem.  
 De Lastie, évêque de Couserans, député de la vicomté de Couserans.  
 Farochon, curé d'Ormoy, député du bailliage de Crépy en Valois.  
 Desmontiers de Mérimville, évêque de Dijon, député du bailliage de Dijon.  
 Gagnières, curé de Saint-Cyr-les-Vignes, député du bailliage du Forez.  
 Roupil de Varicourt, official de l'évêché de Genève, député du bailliage de Gex.  
 De la Luzerne, évêque de Langres, député du bailliage de Langres.  
 Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, député de la sénéchaussée de Limoges.  
 Guingan de Saint-Mathieu, curé de Saint-Pierre, idem.  
 Caucaille, curé de Belvis, député de la sénéchaussée de Limoux.  
 De Castellans, doyen de l'église, comte de Lyon, député de la sénéchaussée de Lyon.  
 Flachat, curé de Saint Chamont, idem.  
 Mayet, curé de Rochetaillée, idem.  
 Bourdet, curé de Bouere, député de la sénéchaussée du Maine.  
 Grandin, curé d'Ernée, idem.  
 Le Pelletier de Feumisson, prieur-curé de Domfront, idem.  
 Jouffroy de Goussans, évêque du Mans, idem.  
 Richard de Lavergne, recteur de Clisson, député des Marches-communes du Poitou et Bretagne.  
 Barbou, curé d'Isle-les-Villenoy, député du bailliage de Meaux.  
 Thiébault, curé de Sainte-Croix, député du bailliage de Metz.  
 Girard, doyen-curé de Lorris, député du bailliage de Montargis.  
 De la Porterie, curé de Lincouac, député de la sénéchaussée de Mont-de-Marsan.  
 De Malide, évêque de Montpellier, député de la sénéchaussée de Montpellier.  
 Font, curé de Pamiers, député de la sénéchaussée de Pamiers.  
 De Montesquiou, agent du clergé, député du clergé de la ville de Paris.  
 Chevreuil, chancelier de l'église de Paris, idem.  
 Gros, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, idem.  
 Dom Chevreux, général de la congrégation de Saint-Maur, idem.  
 Legros, prévôt de Saint-Louis-du-Louvre, idem.  
 De Bonneval, chanoine de l'église de Paris, idem.  
 De Barmond, conseiller au Parlement, idem.  
 Melon de Pradoux, curé de Saint-Germain-en-Laye, député de la prévôté de Paris, hors les murs.  
 Laporte, curé d'Hautefort, député de la sénéchaussée du Périgord.  
 Delfaut, archiprêtre d'Anglaur, idem.  
 Maury, prieur de Lions, député du bailliage de Péronne.  
 De Laplace, curé de Laudevoisin, idem.  
 Beaupeil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, député de la sénéchaussée de Poitou.  
 De Mercy, évêque de Luçon.  
 De la Rochefoucauld, abbé de Preuilly, député de Provins.  
 De Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, député du bailliage de Reims.  
 Lagoille, de Loche-Fontaine, chanoine de Reims, idem.  
 Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban, député du pays et jurerie de Rivière-Verdun.  
 Pinelière, curé de Pille de Ré, député de la sénéchaussée de la Rochelle.